

Procès-Verbal

du

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CREPS DES PAYS DE LA LOIRE

Mardi 14 décembre 2021

ORDRE DU JOUR :

- *Présentation et installation des membres du conseil d'administration*
- *Approbation du Procès-Verbal du CA du 29 mars 2021*
- *Tarifs 2021/2022*
- *Dispositions comptables et financières*
 - *Adoption du Budget rectificatif n° 2 de 2021*
 - *Orientations et budget 2022*
- *Apurement du bilan comptable et de l'inventaire/sortie d'inventaire*
- *Admissions en non-valeur*
- *Adhésion au marché ARD 2022*
- *Attribution du Marché restauration*
- *Fin de la convention d'occupation des locaux Boulevard de Doulon et affectation du mobilier*
- *Conventions*
- *Questions diverses*

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES PRÉSENTS

Patricia BROCHARD, Présidente du Conseil d'Administration, Personnalité Qualifiée, chef d'entreprise

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Isabelle LEROY, représentante de la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, **Christelle MORANÇAIS**

Christophe POT, conseiller régional

REPRESENTANTS DU MOUVEMENT SPORTIF, D'ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE OU D'ORGANISMES PARTENAIRES

Benoît BINON, Directeur Technique National de la Fédération Française de tir à l'Arc

Antoine LIGONNIÈRE, Conseiller technique régional à la ligue de Basket-ball des Pays de la Loire

Anne CORDIER, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) des Pays de la Loire

MEMBRES ELUS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Virginie NATAF, représentant des personnels Techniques et Pédagogiques

Patricia GUEZILLE, représentant des personnels administratifs

Christophe GAUTIER, représentant des personnels Techniques et de Maintenance

Lisa TORRECILLAS (CAF Natation), représentant des sportifs internes

REPRESENTANTS DE L'ÉTAT

David FAVIN, représentant du recteur de l'Académie de Nantes

Marion DEBOUCHE, représentante du Préfet (visio)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVES PRÉSENTS

ASSISTENT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Aude REYGADE, Directrice du CREPS des Pays de la Loire

Jérôme LE COMTE, Directeur adjoint du CREPS des Pays de la Loire

Frédéric LEGENTILHOMME, Responsable de la Mission Haut Niveau du CREPS des Pays de la Loire

Franck VERGER, Responsable de la Mission Formation du CREPS des Pays de la Loire

Denis LE GOUIC, Agent Comptable du CREPS des Pays de la Loire

Mélodie PASCAUD, Directrice des Ressources Humaines du CREPS des Pays de la Loire

Gérard BAUDRY, Responsable du PRNSI du CREPS des Pays de la Loire

Julien COLLE, Médecin, Responsable du Service médical du CREPS des Pays de la Loire

PERSONNES INVITÉES :

Serge LARCHER, Vice-Président Sport Santé Bien-Être du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) des Pays de la Loire

Lia HAUZERAY (PE Tennis de Table), représentant des internes (suppléante)

Emmanuel RORTEAU, chef du service sport du Conseil Régional des Pays de la Loire (visio)

Christelle DURAND, secrétaire générale adjointe de l'académie de Nantes (visio)

Éric BOUQUIN, Directeur des sports Mairie de Nantes et Nantes Métropole

Caroline FRESNEAU, Responsable Pôle CREPS, Service des Sports, Direction des Sports du Conseil Régional

Alice LE GUEN-OCULI, assistante de Direction du CREPS des Pays de la Loire

MEMBRES EXCUSÉS

William MAROIS, recteur de l'Académie de Nantes (représenté par **Christophe CARPENTIER**)

Pauline WEISS, Conseillère Régionale des Pays de la Loire, Commission Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes femmes

Franck NICOLON, Conseiller Régional des Pays de la Loire, Commission Culture, Sport, Associations, Bénévolat, Solidarités, Égalité hommes-femmes

Louise PAHUN, Conseillère départementale, Canton de Nantes 4

Fabrice ROUSSEL, Premier Vice-président de Nantes Métropole, Maire de la Chapelle sur Erdre

Thierry PERIDY, Directeur régional de la Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
Didier MARTIN, Préfet de la Région Pays de la Loire
Christophe CARPENTIER, représentant du recteur Inspection pédagogique régionale EPS (suppléant)
Sébastien SOBZACK, Directeur Technique National de la Fédération Française de Roller et Skateboard
Gaëlle BUNIET, Conseillers techniques sportifs à missions nationales Fédération française d'Aviron
Jean ZOUNGRANA, Président Fédération Française de Canoë Kayak Sports de Pagaie
Boris DARLET, Président de la Fédération Française de Roller et Skateboard
Florence LACAZE, Directrice Générale, Secrétaire Générale, Représentante du CRAJEP au CESER - FAL 44, La Ligue de l'Enseignement
Régis BALRY, Directeur Régional CEMEA Pays de la Loire
Rodolphe CERISIER, représentant des personnels pédagogiques du CREPS des Pays de la Loire
Anne-Flore HERVIO, Directrice des sports au conseil départemental de Loire-Atlantique.
Vincent NAULLEAU, Responsable des sports, Ville de la Chapelle sur Erdre
Guyène DEVANNE, représentante des personnels Administratifs du CREPS des Pays de La Loire (suppléante)

12 membres du conseil d'administration sont présents (présentiel et visio). Mme LEROY bénéficiant de la délégation de pouvoir de M. de LA BOURDONNAYE, et M. POT bénéficiant des délégations de pouvoir de Mme WEISS et M. NICOLON, le quorum est atteint avec 15 voix délibératives (sur les 20 membres du CA).

Patricia BROCHARD, Présidente, ouvre la séance à 15h00.

*Mot d'ouverture de la directrice, **Aude REYGADE** qui remercie les personnes présentes pour ce premier Conseil d'administration (CA) au sein des nouveaux locaux du CREPS.*

***Patricia BROCHART** remercie les membres du CA pour leur présence. Elle remercie l'ancien président du CA, M. **Tony LESSAFRE** pour son travail. Elle est ravie d'être là, c'est une grande première pour elle et elle remercie cette nouvelle équipe en place, avec laquelle il faudra apprendre à se connaître. Elle fait part de sa grande motivation pour accompagner le CREPS. C'est une grande chance pour SODEBO qui sponsorise un bateau et accompagne des sportifs depuis 20 ans, notamment en tant que partenaire officiel du Vendée Globe. Elle y voit des opportunités d'échanges et une motivation portée par la nouvelle structure.*

***Aude REYGADE** précise que nous rentrons dans une nouvelle ère, dans la poursuite de ce qui était déjà porté par l'ancien président du CA. Elle ajoute que nous pouvons être fiers de mélanger les univers. Le CREPS est précurseur d'une nouvelle gouvernance, le monde économique venant rejoindre le monde du sport, et on a tout à y gagner.*

***Isabelle LEROY** salue l'arrivée du monde économique dans le monde du sport ainsi que le travail du président du CA précédent.*

Tour de table des participants.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 mars 2021

Document envoyé aux membres du conseil avec l'invitation à la présente séance.

⇒ Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 29 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

2) TARIFS 2021 - 2022

La plaquette des tarifs a été envoyée aux membres du conseil avec l'invitation à la présente séance. Les éléments soumis au vote sont surlignés en jaune. Sont mis en avant la création de nouveaux tarifs applicables au 1er septembre 2021 : location de salles, nouveaux services médicaux, nouvelles formations stagiaire individuel : le cyclisme ou le SRAV. Aude Reygade explique les modifications et simplifications. Les autres tarifs sont simplement présentés.

David FEVIN demande des précisions sur l'accompagnement des sportifs ou futurs anciens sportifs et le niveau de tarifs. Aude REYGADE confirme l'aide au suivi selon la nature du besoin et le niveau de l'athlète (sportif blessé – médical, ou accompagnement par les conseillers de haut niveau).

Aude REYGADE propose que soient votées des remises pour les jeunes hébergés à Doulon et non Babinière en raison du report de l'arrivée à Babinière. En effet, les deux mois de coexistence sur les deux sites ont engendré des difficultés d'exercices et moins de confort pour certains athlètes. Pour compenser, un rabais est proposé selon le degré d'inconfort (35 % en chambre de 4, 30% en chambre de 3, et 20 % en chambre de 2 ou 1).

Antoine LIGONNIERE demande des explications sur différents tarifs. Madame REYGADE précise qu'un travail est fait sur la lisibilité des tarifs qui reprennent les décisions des CA antérieurs et confirme la réalisation de plaquette avec tarifs et prestations (hébergement, repas, salles de sport ...).

⇒ **Les tarifs 2021-2022 sont approuvés à l'unanimité**

3) DISPOSITIONS COMPTABLES ET FINANCIERES

Denis LE GOUIC prend la parole pour présenter le Compte Financier 2021.

3.1. Budget rectificatif n°2 de 2021

Le budget rectificatif est présenté exceptionnellement en déficit de fonctionnement de 479 648 € qui se décompose ainsi :

- Prélèvement sur le fonds de roulement sur la section de fonctionnement : 165 000 €
- Impact budgétaire du retard de livraison des locaux : 242 415 €
- Amortissement exceptionnel : 195 685 €
- Solde (résultat de fonctionnement corrigé) : + 123452 €

Présentation des ajustements de subventions : + 215 366 €

Compte tenu du déménagement, la première partie du budget est basée sur l'ancien modèle du CREPS de janvier à août 2021. La deuxième partie du budget se base sur le fonctionnement des nouveaux locaux, budget incertain. Développement du centre de santé et de la maison de la santé.

Explications sur la diminution des recettes et de la hausse des recettes : + 242 415 €

Retard de livraison des bâtiments avec incidence budgétaire fort : charges supplémentaires de l'ancien site de Doulon (assurance, etc.) : 39 000 euros

Explications sur les ajustements de personnel : - 167 468 €
Les recrutements ont augmenté avec le déménagement.

Amortissements exceptionnels du mobilier de Doulon.
Apurement des biens et sorties d'inventaires des immobilisations et des mobiliers du site de Doulon

Budget rectificatif par mission :

	Personnel	Fonctionnement	Total	Recettes	Résultat	Dep Investissement	Recettes d'investissement
SHN PES-PPF	771 828	536 313	1 308 141	1 403 591	95 450	488 792	370 956
SHN MEDICAL	185 169	74 900	260 069	212 820	-47 249	2 000	0
Formation	1 432 821	1 720 757	3 153 578	3 505 589	352 011	0	0
Recherche et expertise	56 826	68 950	125 776	48 136	-77 640	40 100	40 100
PRN Innovation	196 110	167 800	363 910	363 910	0	10 000	10 000
Soutien vie associative	43 197	261 050	304 247	570 434	266 187	0	0
Fonctions supports	778 324	1 093 590	1 871 914	803 507	-1 068 407	416 524	0
TOTAUX	3 464 275	3 923 360	7 387 635	6 907 987	-479 648	957 416	421 056

VOTE :

Compte de résultat prévisionnel							
CHARGES	BR N°1 2021	Variation BRn°2	BR N°2 2022	PRODUITS	BR N°1 2021	Variation BRn°2	BR N°2 2022
Personnel	3 631 743	- 167 468	3 464 275	Subventions de l'Etat (fonctionnement annuel)	2 800 862	152 457	2 953 319
dont charges de pensions civiles*	834 932	- 58 686	776 246	Autres subventions de l'Etat	740 631	67 938	808 569
Fonctionnement (autres charges que les charges de personnel) et Intervention	3 261 172	662 188	3 923 360	Fiscalité affectée	10 000	- 5 029	4 971
				Subvention de la région (participation)	427 000		427 000
				Autres subventions de la région	8 000		8 000
				Autres subventions			-
				Autres produits	851 422	- 145 294	2 706 128
TOTAL DES CHARGES (1)	6 892 915,00	494 720	7 387 635	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 837 915,00	70 072	6 907 987
				dont ressources propres **	2 851 422,00	- 229 523	2 621 899
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	55 000,00	424 648,00	479 648,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 892 915,00	494 720,00	7 387 635	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2)	6 892 915,00	494 720	7 387 635

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

** art. R114-20 : Les ressources du centre comprennent ... des ressources propres notamment les dons et legs, le fonctionnement des collectivités publiques versées au titre de l'activité du centre, le produit de la vente des services, des conventions de formation professionnelle et le produit de l'aliénation des biens propres, ainsi que les ressources des prestations du service de restauration et d'hébergement (...)

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Budget Rectificatif n°2 2021

3-2. Orientation 2022

Aude REYGADE décrit un budget ambitieux, adapté aux nouvelles conditions de fonctionnement du CREPS, mais aussi un budget prudent soumis à évaluation permanente. Les objectifs, les moyens ne sont pas les mêmes, sans aucune mesure. Le CREPS bénéficie d'un soutien fort des financeurs (Etat, ANS et Région).

Il faut prendre possession des lieux collectivement et appréhender ces nouveaux locaux, pour l'ensemble des personnels. Nous sommes dans une nouvelle ère dans de nouveaux équipements. Le budget doit permettre d'assurer le développement. Aude REYGADÉ en profite pour remercier les équipes en internes. Malgré un contexte difficile, la cohésion est toujours présente.

Le budget est adapté à chaque nouveau service avec des nouvelles ambitions mais aussi de nouveaux services (service médical (12 personnes), haut niveau (5 personnes), PRNSI ...). La formation se renouvelle sans cesse. Il y a des nouveaux services et nouveaux fonctionnements qui expliquent ce budget. La masse salariale est beaucoup plus importante. Il faut absorber le bon extraordinaire fait en deux ans.

Le travail a été fait pendant longtemps sur du prévisionnel. Mais désormais, il faut s'appuyer sur des projets. Hypothèses prudentes dans la construction par les services du CREPS.

Droit à compensation de la part de la Région :

Charges Région 2022	Montant
RESTAURATION	1 185 190 €
FLUIDES	267 000 €
ENTRETIEN	419 000 €
RENFORT ACCUEIL/MAINTENANCE	50 000 €
GARDIENNAGE	120 000 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	76 000 €
TRAVAUX/CONTRAT DE MAINTENANCE	295 000 €
MATERIEL	158 235 €
REDEVANCE/ASSURANCE	6 000 €
INVESTISSEMENT	70 000 €
	2 646 425 €

Prévision de dépassement du droit à compensation région (DAC) : - 1 294 999€. La région a accordé une compensation financière de 1 297 370 €. Dotation régionale pour les travaux du CREPS : 1 079 596 € à fin 2022.

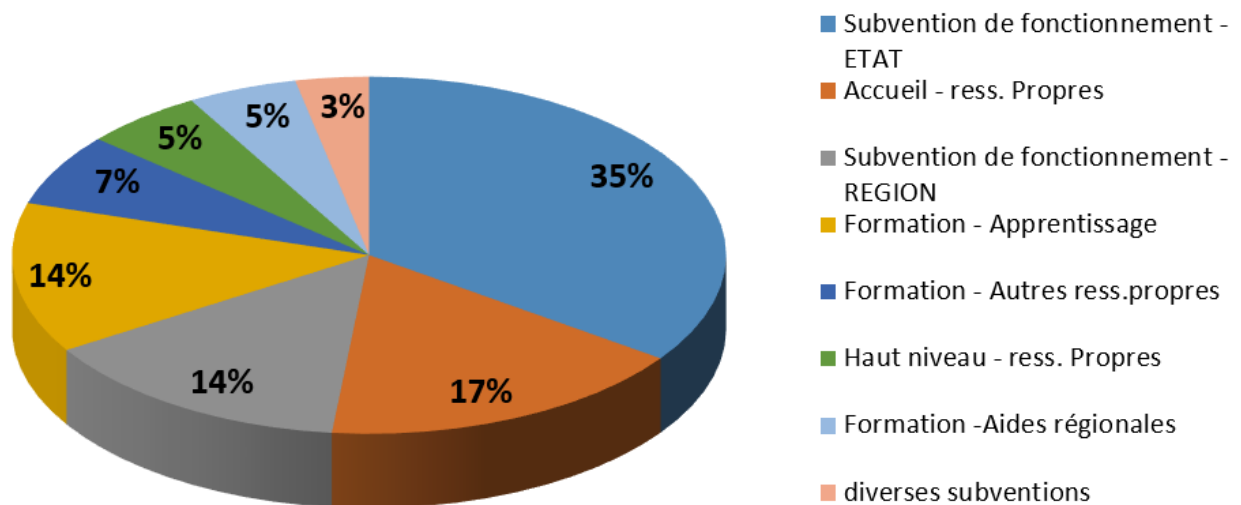
Présentation des tableaux financiers par Denis LE GOUIC et du budget initial 2022 (dépenses de fonctionnement à 5 026 585 euros).

Masse salariale

Longtemps maintenu à 38 ETP, à 48 puis à 62 et 67, le plafond d'emploi a été augmenté pour pouvoir intégrer développement et projets. Aujourd'hui nous terminons de constituer les équipes nécessaires au nouveau dimensionnement et ce plafond d'emploi devrait permettre d'absorber les derniers recrutements envisagés.

	Personnel	Fonctionnement	Total	Recettes	Résultat	Dep Investissement	Recettes d'investissement
SHN PES-PPF	1 093 388	1 031 850	2 125 238	1 814 849	-310 389	0	0
SHN MEDICAL	439 553	74 600	514 153	409 105	-105 048	8 000	0
Formation	1 643 025	1 681 473	3 324 498	3 423 699	99 201	9 300	0
Recherche et expertise	58 971	70 650	129 621	40 128	-89 493	0	0
PRN Innovation	282 801	90 000	372 801	372 801	0	10 000	10 000
Soutien vie associative	75 851	521 990	597 841	1 568 615	970 774	0	0
Fonctions supports	984 073	1 556 295	2 540 368	1 975 323	-565 045	100 000	0
TOTAUX	4 577 662	5 026 858	9 604 520	9 604 520	0	127 300	10 000

Les recettes de fonctionnement

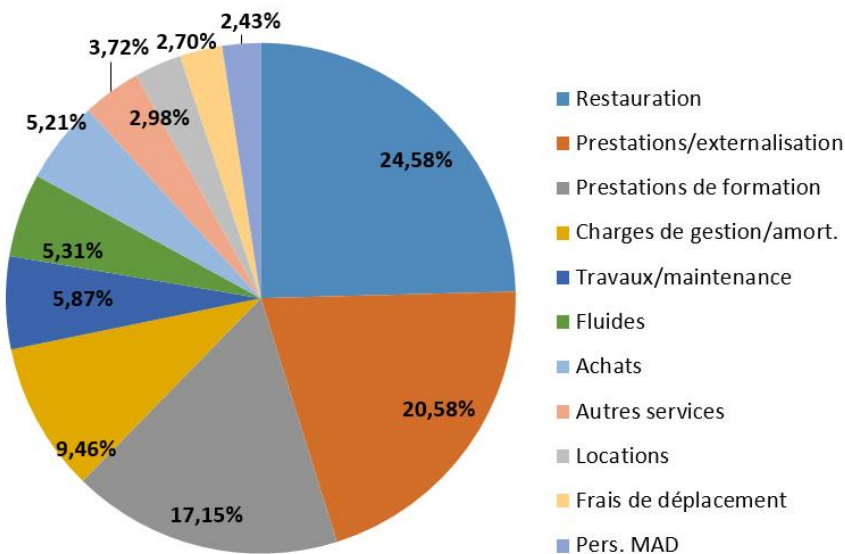


	BR 2021	BI 2022	EVOLUTION	%
Subvention de fonct. ETAT	2 953 319	3 137 739	184 420	6,24%
Subvention de fonct. REGION	427 000	1 297 370	870 370	203,83%
Recettes de formation	1 870 062	2 274 523	404 461	21,63%
Recettes du Haut niveau	490 366	915 000	424 634	86,60%
Recettes du service médical	61 500	110 000	48 500	78,86%
Recettes de l'accueil	116 500	1 517 000	1 400 500	1202,15%
Subv. Invest. ANS	421 056		-421 056	-100,00%
Autres subventions	821 540	292 888	-528 652	-64,35%

Les recettes de la formation

	2019 (réalisé)	2020 (réalisé)	2021 (prévisionnel)	2022 (prévisionnel)
c/70622-Recettes ind.stagiaires	320 712	245 802	253 574	251 984
c/70623-Recettes employeurs reconversion des militaires et OPCA	180 597	165 818	241 362	335 226
c/70656-Recettes apprentissage	277 645	570 185	941 826	1 235 660
c/70658-Aides régionales JMQ/VM	456 292	500 260	423 600	444 975
c/741.8 Autres subventions	28 188	122 270	163 482	167 188
c/748 Taxe apprentissage	13 948	5 021	4 971	10 000
RECETTES FORMATIONS TOTAL	1 277 382	1 609 356	2 028 815	2 445 033

Les dépenses de fonctionnement



BR 2021	BI 2022	Evolution	%
637 337	1 235 838	598 501	93,91%
452 818	1 034 695	581 877	128,50%
1 062 137	861 929	-200 208	-18,85%
537 240	475 781	-61 459	-11,44%
155 300	295 000	139 700	89,95%
144 000	267 000	123 000	85,42%
290 273	262 065	-28 208	-9,72%
294 266	186 989	-107 277	-36,46%
104 129	149 643	45 514	43,71%
111 238	135 918	24 680	22,19%
134 622	122 000	-12 622	-9,38%

Vers un nouveau projet d'établissement, constitution d'un service de performance et de haute performance, créations d'un service d'accueil de stages, d'un centre de santé, adaptation des formations, nouvelles conditions d'accueil, bien-être au travail, stratégie renforcée de communication... ce sont toutes les bases du CREPS de 2022 qui se concrétisent cette année. Ce sont aussi les préludes à un projet d'établissement qui prendra le relai de l'actuel conçu pour couvrir la période 2017- 2020 et que nous vous proposons de travailler cette année.

Aude REYGADE remercie Denis LE GOUIC et son service pour le travail effectué sur cette année particulière.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le budget initial 2022

4) SORTIE D'INVENTAIRE

Denis LE GOUIC explique le contexte et les opérations prévues.

Désignation	valeur d'achat TTC	année d'acquisition	Amortissement exceptionnel	Financement	Motif de la sortie d'inventaire
Mobiliers	135 851,31 €	1998-2016	3 587,37 €	Fond de roulement	Mise au rebut Donation à la ville de Nantes, à des associations et aux personnels du CREPS
Travaux immobilisés/ aménagement	298 471,80 €	2004-2019	192 099,02 €	Fond de roulement	Désaffectation des locaux
Cryobain	10 692,00 €	2016	0,00 €	Fond de roulement Subv Etat/Region	Vente : 4 000 €
Photos	2 200,00 €	2003	0,00 €	Fond de roulement	Mise au rebut
	447 215,11 €		195 686,39 €		

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la sortie d'inventaire

5) ADMISSION EN NON VALEUR

Denis LE GOUIC explique les raisons de l'admission en non-valeur

DEBITEURS N°	Intitulé des recettes	N° ordres de recette/Année	sommes à recouvrer	MOTIFS d'irrecouvrabilité invoqués par l'Agent-Comptable
1	ROULLET Sylvain	1159/18	4209,00	PV IRRECOUVRABILITE
2	MYEM BELL Bryan FC HN	2156/18 2215/18 45/19 399/19 826/19 1151/19	2681,90	PV IRRECOUVRABILITE
3	FC 20210068 BMX JANVIER	183/21	7,10	Une relance - montant trop faible
TOTAL A RECOUVRER			6 898,00 €	

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur pour un montant de 6 898 €**

6) ADHESION AU MARCHE ARD 2022

Aude REYGADE explique l'attachement du CREPS à la reconversion des militaires. Avec un tarif unifié. Le vote doit permettre d'adhérer à ce marché et de le lancer.

Il est demandé au Conseil d'administration d'autoriser le CREPS des Pays de la Loire à porter le marché national de reconversion des militaires, pour l'ensemble des établissements du ministère des sports avec l'agence de reconversion de la Défense (ARD), et d'en accepter les termes et les conditions financières.

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve l'adhésion au marché ARD (reconversion de militaires)**

7) ATTRIBUTION DU MARCHE DE RESTAURATION

Aude REYGADE précise qu'une commission d'appel d'offre s'est réunie en novembre avec la participation de la DRAJES, du CREPS, du CROS, et de la Région.

Trois offres seulement ont été déposées pour ce marché, dont ELIOR qui est le prestataire actuel, et Restauval qui s'est logiquement imposé après analyse des offres.

Le dossier du prestataire actuel, ELIOR était incomplet et contenait trop d'approximations.

Un suivi très précis sera réalisé avec un regard quotidien des équipes de la direction et un agent du CREPS sera missionné pour le suivi du marché.

Monsieur POT s'interroge sur le prestataire actuel et sur la provenance des aliments.

Aude REYGADÉ confirme les difficultés rencontrées : la cuisine n'est pas exploitée dans toutes ses dimensions et elle constate peu d'effort du prestataire pour utiliser le matériel et les outils mis à disposition. Madame Reygade confirme l'intérêt du CREPS pour la provenance des produits locaux et rappelle l'existence d'une commission développement durable au sein du CREPS qui mobilise les agents. Une commission locale existe également au sein de La Chapelle sur Erdre. La Ville conduit en effet une démarche de restauration collective durable : 85 % des repas sont faits maison avec 31,5 % de produits locaux et 27 % de produits bio, des partenariats avec les producteurs locaux sont établis.

Aude REYGADÉ demande l'autorisation pour le CREPS de signer le marché de restauration 2022-2024 avec la société Restauval.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature pour le marché de restauration collective avec la SAS RESTAVAL

8) FIN D'OCCUPATION DES LOCAUX APPARTENANT A LA VILLE DE NANTES, BOULEVARD DE DOULON

Aude REYGADÉ remercie la ville de Nantes et la Métropole de la mise à disposition des locaux de Nantes, boulevard de Doulon pour le CREPS, pendant plusieurs années.

Eric BOUQUIN, directeur des sports de la ville de Nantes et de Nantes Métropole s'exprime au sujet de la réhabilitation du mobilier des locaux et des projets de réinvestissement. Un travail est en cours avec la ville de Nantes pour l'affectation de mobilier à certains agents et/ou pôles, ainsi qu'à des structures associées (musiques, etc.). Le mobilier restant a été proposé à la ville de Nantes qui se voit retrouver ses locaux avec l'essentiel du mobilier hébergement, restauration, convivialité

9) CONVENTIONS

Conventions passées par la directrice du CREPS au cours de cette année 2021

Cf tableau joint, pour information

10) QUESTIONS DIVERSES

- Point sur le projet d'établissement et le règlement intérieur
- Le CREPS et ses nouveaux locaux
- Actualité des services

Présentation de la mission Haut Niveau

Frédéric LEGENTILHOMME présente la mission Haut Niveau. Il présente les structures conventionnées avec le CREPS. Ces structures rassemblent 456 sportifs suivis dans leur double projet sportif et de formation.

Il présente la répartition géographique des internes, les inscriptions sur liste de haut niveau et espoirs, et les résultats sportifs 2021. Il fait le point sur les sportifs internes (Equilibre collège lycée, un peu plus de garçons). Internat : hausse de 80 à 126 places avec une unité pour majeur, nouveau et inédit pour les creps. Une convention avec le Crous est établie pour héberger les sportifs universitaires.

Frédéric LEGENTILHOMME présente les résultats sportifs depuis la rentrée et la Maison régionale de la performance.

Présentation du service Médical

Le Dr Julien COLLE présente les activités de soin proposées. Il explique le travail entre le service médical et le CREPS pour accompagner le sportif au quotidien, avec un accompagnement du début à la fin, du diagnostic à la rééducation.

Il évoque le large réseau qui regroupe des intervenants : psy du sports, préparateurs mentaux coach, etc. Ce schéma est apprécié par les sportifs. Le démarrage du service est très encourageant.

Présentation du Service Formation

Franck VERGER insiste sur le maintien et la continuité de l'offre malgré le contexte difficile : mise en place de nouveaux projets : école de la seconde chance, etc. Il évoque la création filière sport dans les lycées pro et la possibilité de pouvoir envisager des passerelles

Le CREPS aura ses Portes ouvertes le 26 février 2022 pour présenter ses locaux et ses offres de formation.

Présentation PRNSI

Gerard BAUDRY présente le projet de Réalité virtuelle et augmentée : innovation, expérimentation.
Candidat à l'appel à projet (voir diapo)

Tour de table des personnalités présentes.

Marion DEBOUCHE, représentante du préfet (à distance) : échanges très denses et des perspectives intéressantes à intégrer dans la Conférence Régionale du Sport dans les Pays de la Loire. Souligne le fait de pouvoir inscrire cela dans la nouvelle gouvernance du sport. Elle fera un retour de ces différents travaux au préfet.

David FAVIN pour le Rectorat, remercie tout le monde et est ravi d'avoir pu découvrir la structure, des nouveaux projets et des nouveaux champs qui s'ouvrent pour poursuivre cette riche collaboration, notamment sur la question de l'apprentissage, l'école de la deuxième chance ...

Antoine LIGONNIERE constate que toutes les conditions sont réunies pour les sportifs. Beaucoup de travail en perspective. Mais tout va dans la bonne direction.

Benoît BINON est ravi de revenir pour voir l'évolution du projet avec des perspectives importantes et des innovations, particulièrement concernant le tir à l'arc qui va vers de nouvelles gouvernance plus apaisées.

Lisa TORRECILLAS : souhaite revenir sur certains points de la vie quotidienne, notamment concernant l'intimité des chambres (question des vis-à-vis entre les bâtiments). Ce problème a été identifié et sera réglé explique Aude REYGADE. Ce sujet sera évoqué lors du CVSS du 13 janvier 2022 (conseil de la vie du sportif et du stagiaire). Elle évoque la question de la gestion des bagages pendant les vacances de Noël, et le prix des goûters (ils sont compris dans le forfait). Elle confirme le retour médiocre sur la qualité et diversité des repas servis à la cantine.

Christophe GAUTIER : pour l'équipe de maintenance évoque la nécessité de découverte et d'appropriation des nouveaux bâtiments. Il évoque le traitement des petits désagréments de fin de chantier.

Patricia GUEZILLE : après un tour auprès des personnels administratifs, constate la nécessité de travailler sur la cohésion car beaucoup de monde est arrivé en peu de temps et les organisations ont été bousculées.

Virginie NATAF : le déménagement n'est pas anodin dans le fonctionnement et son organisation personnelle. Réorganisation dans le fonctionnement des formateurs. Il faut que les formateurs, qui travaillent beaucoup à l'extérieur, s'approprient aussi les nouveaux locaux. Une stabilisation est nécessaire.

Eric BOUQUIN : c'est un défi de s'adapter (par exemple les 370 personnes du service sport de Nantes Métropole dans de nouveaux locaux). Avec le COVID, les échanges sont plus complexes. La politique des sports au niveau de la ville et de la Métropole va être écrite et les lieux peuvent être unis comme par exemple : le sujet du e-Sport qui doit être partagé avec le PRNSI. Des équipements ouverts pour la pratique haut-niveau ou santé (piscine utilisée sur prescription médicale). CPJ et Paris 2024 (football à Nantes) et Rugby 2023. Solitaire du Figaro en 2022. Juillet 2022 championnat du monde de BMX. Sport éducation, sport dans le champ social. Aude REYGADE évoque une dynamique de partenariat à poursuivre.

Aude REYGADE le remercie pour ces mots d'encouragements et les projets de collaboration.

Aude REYGADE explique le rôle du Département et la recherche d'axes de partenariat commun, dans une logique de projet d'établissement à créer, à partager. Méthodologie à établir. Entre l'interne et les partenaires (ARS, Etat, Région, Département, NM ...) au profit des usagers que sont notamment les sportifs.

Serge LARCHER pour le CROS : le CREPS est un outils mis à disposition des sportifs (monde médical, innovation). Le monde sportif constate que les moyens sont mobilisés pour que tout aille dans le bon sens.

Isabelle LEROY souligne la dynamique engagée et l'importance du nouveau projet d'établissement, la MRP, l'innovation et la recherche, les perspectives autour de la femme, le sport santé, les perspectives 2024, CPJ, logique d'insertion dans le territoire. La Région est au rendez-vous dans le fonctionnement, au-delà de la construction et se propose pour améliorer l'attractivité et notamment la réalisation complémentaire de 10 nouvelles chambres PMR au sein du CREPS des Pays de la Loire afin de renforcer les capacités en matière d'accueil des équipes para-olympiques. L'inauguration avec l'ensemble des partenaires dont Nantes Métropole et La Chapelle sur Erdre sera un moment fort.

La présidente, Patricia BROCHARD est impressionnée par le CREPS et ses capacités, varié et professionnel. Les projets, les outils et les équipes sont en place. Elle évoque la fierté à porter cette ambition forte de développer le sport. Il y a tous les ingrédients pour une réussite avec des objectifs et enjeux différents mais dans une unité. Beaucoup d'intervenants avec des enjeux différents mais une ambition commune. Le déménagement permet de se poser des questions nouvelles et complexes. Elle est ravie de contribuer à ce nouveau projet et remercie le CREPS pour son accueil et pour la présentation d'une grande richesse.

Bravo pour ce qui a été accompli !

Aude REYGADE remercie Mme la présidente, d'être aux côtés du CREPS et de l'accompagner.

La prochaine réunion du CA sera fixée au mois d'avril 2022

Clôture de la réunion du Conseil d'Administration par Patricia BROCHARD à 18h00